

## 110

**RENFORCER LES DÉPARTEMENTS UNIVERSITAIRES AFIN DE  
PROMOUVOIR LA FORMATION DE PERSONNEL  
EN RÉADAPTATION**

**RECOMMANDATION:** Que le gouvernement fédéral crée des chaires et bourses de recherche dans des universités et instituts ou centres de réadaptation appropriés, pour stimuler la recherche dans le domaine de la réadaptation.

**SANS SUITE**


**Aucune mesure immédiate:** Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social signale que la

consultation sur la recherche et le développement en matière de réadaptation a beaucoup augmenté en 1981. Cependant, le ministère a déclaré au Comité que les politiques et les ressources actuelles ne lui permettent pas de prendre des mesures immédiates en ce qui concerne l'établissement de postes de recherche.

**L'année prochaine:** Le Comité regrette que le ministère ne puisse poursuivre ce projet pour le moment et espère que des fonds seront affectés à cette fin l'année prochaine.

## 111

**ÉTABLIR DES CENTRES DE TRAITEMENT ET DE RECHERCHE  
POUR CERTAINES INVALIDITÉS**

**RECOMMANDATION:** Que le gouvernement fédéral finance en collaboration avec les provinces intéressées et les organisations bénévoles, des centres de traitement et de recherche spécialisés qui s'occuperaient tout spécialement de groupes particuliers de personnes handicapées comme les sourds-aveugles, les sourds ayant une maladie mentale, les autistiques et les personnes atteintes d'un cancer du larynx.

**SANS SUITE**


**Même problème:** Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a donné au Comité la même réponse qu'à la recommandation n° 110. Le Comité lui a exprimé le même regret et le même espoir que des mesures seront prises l'année prochaine.